

Image not found or type unknown



Vice cache ou pas je suis un professionnel

Par **franck01**, le **24/10/2008 à 22:03**

bonjour,rnj ai une sarl commerce de gros je commercialise du materiel de boulangerie.rn rnj ai acheter un ensemble de materiel recent 5 ans a un boulanger apres demontage du four boulanger j ai constate que le foyer ainsi que plusieurs piece de celui ci avaient de grave probleme (trou soudure casse) sachant qu un four boulanger a une duree de vie environs 25 ans rnrnj ai fait faire un devis pour le changement des pieces 12000 euros rnapres discution avec le vendeur(boulanger) il me confirme prendre la moitiee des reparation.rnA ce jour je recois une lettre de son avocat qui me demande la totalitee du reglement defini par moi meme au depart soit 29000 ernle client (le boulanger) ne veut plus rien savoirrnrnpensez vous qu il y a un vis cache sachant que je suis un professionnel ?rnsachant que le trou dans se four est du surement a de mauvais reglage du bruleur fait par une autre ste que la notre rnmerci de votre reponsernshalutationsrnfranck